



Aurokiatou Traoré
Marlène Elias
Manbèssôâ Meda
Mathurin Zida
D. Andrew Wardell

RAPPORT

Plan d'actions participatif pour une gestion inclusive des parcs à karité dans les communes de Bougnounou et Nébiélianayou

Plan d'actions participatif pour une gestion inclusive des parcs à karité dans les communes de Bougnounou et Nébiélianayou

Aurokiatou Traoré
SNV Burkina

Marlène Elias
Alliance de Bioversity International et CIAT

Manbèssô Meda
Institut du Développement Rural (IDR) / Université Nazi Boni (UNB)

Mathurin Zida
Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

D. Andrew Wardell
Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

© 2021 Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)



Le contenu de cette publication est soumis à une licence des Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0), <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Traoré A, Elias M, Meda M, Zida M et Wardell DA. 2021. *Plan d'actions participatif pour une gestion inclusive des parcs à karité dans les communes de Bougnounou et Nébiélianayou*. Rapport. Bogor, Indonésie : CIFOR.

Photo de la couverture : Ollivier Girard/CIFOR

Une personne tenant dans ses mains le fruit de l'arbre à karité à partir duquel on produit le beurre de karité, Burkina Faso

CIFOR
Jl. CIFOR, Situ Gede
Bogor Barat 16115
Indonésie

T +62 (251) 8622-622
F +62 (251) 8622-100
E cifor@cgiar.org

cifor.org

Nous tenons à remercier tous les donateurs qui ont soutenu cette recherche avec leurs contributions au Fonds du CGIAR. Pour une liste des donateurs au Fonds, s'il vous plaît voir : <http://www.cgiar.org/about-us/our-funders/>

Tous les points de vue figurant dans cet ouvrage sont ceux des auteurs. Ils ne représentent pas forcément les points de vue du CIFOR, des responsables de la rédaction, des institutions respectives des auteurs, des soutiens financiers ou des relecteurs.

Table des matières

Sigles et abréviations	v
1 Introduction	1
1.1 Contexte	1
1.2 Justification et intérêt de l'étude	1
1.3 Objectif du plan d'actions	2
1.4 Approche méthodologique	2
1.5 Difficultés rencontrées	3
2 L'élaboration du plan d'actions	4
2.1 Le diagnostic participatif	4
2.2 La planification stratégique	14
2.3 La planification des activités	16
3 Conclusion et recommandations	20

Table des figures et tableaux

Figures

1	Cartographie des acteurs /Bougounou et Nébiélianayou	7
2	Intérêts et influence des acteurs par rapport à la gestion des parcs à karité	9
3	Besoins et pratiques des hommes et des femmes/Bougounou	11

Tableaux

1	Parcs à karité reconnus dans les communes de Bougounou et Nébiélianayou	5
2	Éléments rassembleurs des acteurs du CAF	9
3	Éléments diviseurs des acteurs du CAF	10
4	Problèmes liés et solutions à la gestion des parcs à karité/Bougounou et Nébiélianayou	12
5	Plan d'actions participatif pour une gestion inclusive et équitable des parcs à karité/Bougounou et Nébiélianayou	17

Sigles et abréviations

APFNL	Agence nationale des produits forestiers non ligneux
CAF	Chantier d'Aménagement Forestier
CIFOR	Centre de recherche forestière internationale
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
DREECV	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DT/CAF	Directeur Technique du Chantier d'Aménagement Forestier
GALS	Gender Actions Learning System
GGF	Groupement de Gestion Forestière
ILRI	International Livestock Research Institute
MEEVCC	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PFN	Politique Forestière Nationale
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PIB	Produit Intérieur Brut
RAF	Réforme Agraire et Foncière
RN	Ressources Naturelles
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
UAF	Unité d'Aménagement Forestier
UGGF	Union de Groupement de Gestion Forestière
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

1 Introduction

1.1 Contexte

En Afrique subsaharienne, les ressources naturelles (RN) contribuent énormément à l'économie, notamment domestique. Elles « constituent un élément central des moyens de subsistance des populations rurales ». Pendant longtemps, l'utilisation des RN par les populations rurales au Burkina Faso a été influencée par des modes de gestion traditionnels, soumis aux normes et coutumes locales. A côté de cette forme motivée essentiellement par la satisfaction des besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle, on note une autre forme de gestion par l'Etat, à travers ses services techniques qui ont pour mandat de réguler l'exploitation des RN et d'en assurer leur durabilité notamment lorsqu'il s'agit des besoins d'utilisation commerciale.

A l'instar d'autres pays, au Burkina, l'évolution des dynamiques autour de la responsabilisation et de participation des acteurs pour une gestion durable des RN a imposé aux acteurs un transfert de compétence et de responsabilité, notamment depuis l'avènement de la décentralisation au début des années 1990.

1.2 Justification et intérêt de l'étude

Le Burkina Faso a une économie peu diversifiée, qui repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, axes prioritaires des politiques de développement par leur contribution à l'économie nationale (43 % du PIB). En dépit de cette place prépondérante, ces secteurs sont confrontés aux exigences des nouvelles problématiques de développement social et économique (sécurité alimentaire et nutritionnelle, dégradation des écosystèmes, compétitivité des filières, accès inclusif des populations défavorisées aux ressources, aux services et aux marchés, etc.). Le

changement climatique, la démographie galopante, et les pressions anthropiques constituent des facteurs clés de dégradation des RN avec des effets sur l'équilibre du milieu, sur les systèmes de production agropastoraux et forestiers, compromettant ainsi les objectifs et stratégies inclusives de sécurité alimentaire, nutritionnelle, et de résilience (ILRI, 2015).

Face à la vulnérabilité des ménages, l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PNFL) dont le karité (*Vitellaria paradoxa* C.F. Gaertn) compte parmi les stratégies de résilience des populations rurales burkinabé. Le pays dispose d'un riche potentiel (environ 190 millions d'arbres à karité) et est l'un des plus grands producteurs, consommateurs et exportateurs d'amandes de karité et de beurre en Afrique de l'Ouest (UNIDO, 2017).

La valorisation du karité contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; à l'amélioration et à la diversification des revenus des ménages ruraux et périurbains par la conservation, la transformation, et la commercialisation. La filière karité génère annuellement depuis 2011, environ 20 milliards de FCFA de recettes d'exportation. En 2015, le pays a exporté 117 914 tonnes d'amandes et 9 938 tonnes de beurre de Karité, ce qui a généré des recettes de 24,4 milliards au total (APNFL, 2011). Le karité est ainsi aujourd'hui un produit à haute valeur ajoutée. L'adoption d'une stratégie Karité 2014-2019 élaborée avec l'implication de plusieurs parties prenantes marque un tournant important dans la filière karité qui occupe environ 500 000 femmes. Cependant, une très forte pression s'exerce sur la ressource entraînant ainsi sa dégradation et affectant les moyens de subsistance de nombreux ménages.

La présente recherche vise à identifier et à évaluer les principaux facteurs qui contribuent au maintien

et à l'amélioration de la gestion de l'espèce dans deux provinces (Sissili et Ziro). Elle s'inscrit dans le cadre du projet « La mondialisation en bref : Opportunités et risques pour les productrices de karité dans les parcs à karité de l'Afrique de l'Ouest ». Ce projet, d'une durée de 2 ans (2019-2020), est financé par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et le Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie, exécuté par le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), en étroite collaboration avec Bioversity International. Le projet qui s'aligne sur la nouvelle politique égalitariste et féministe du CRDI vise à lutter contre le changement climatique, en renforçant la résilience des communautés et l'égalité entre les sexes.

La présente intervention qui concerne la composante 1 du projet, a été exécutée par l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) au Burkina Faso. Cette composante vise à comprendre l'évolution des parcs à karité, les facteurs qui influencent l'utilisation des terres et les décisions prises par les communautés par rapport à la gestion de la ressource karité. Il s'agit d'accompagner les communautés dans un processus de réflexion collective qui puisse résulter en une gestion plus équitable de leurs ressources naturelles et particulièrement du karité. Trois livrables étaient escomptés dont le présent plan d'actions. Ce plan comporte les suggestions institutionnelles, techniques, politiques, économiques et sociales pour améliorer la gestion des arbres à karité dans les forêts gérées par les communautés. Les rôles et responsabilités des acteurs sont précisés dans ces plans assortis des périodes de mise en œuvre. Le plan a été développé de façon participative et inclusive en prenant en compte les ressources locales disponibles.

1.3 Objectif du plan d'actions

Le plan d'actions vise à permettre aux acteurs impliqués dans la gestion des parcs à karité de planifier des activités qui incluent l'ensemble des parties prenantes. Le plan permet de suivre et d'évaluer les acquis et réussites ainsi que les échecs éventuels.

1.4 Approche méthodologique

1.4.1 Démarches et principes

Afin d'élaborer un plan consensuel, la démarche a suivi les étapes suivantes : le diagnostic participatif, la planification participative et la validation du plan d'actions.

La participation : la méthode participative a été privilégiée à travers la contribution des principales catégories d'acteurs à l'élaboration du plan. La participation a ainsi été un principe qui a marqué l'organisation des ateliers. Les critères suivants ont été pris en compte pour le choix des participants : la répartition géographique, le type d'activités, le sexe, l'âge, le statut social (migrant, autochtone), etc.

Ces ateliers ont permis la collecte d'informations avec la participation des acteurs impliqués dans la gestion du CAF (les techniciens, les membres hommes, femmes et jeunes des GGF et UGGF, la mairie). Ainsi les problèmes de gestion des parcs à karité ont été identifiés et discutés et des solutions ont été proposées lors de ces ateliers.

Des focus groups ont été conduits pour connaître les perceptions, les pratiques et stratégies des acteurs du CAF. Les ménages et des groupements de productrices de karité ont été également concernés par ces focus group.

La responsabilisation : les ateliers ont été une opportunité pour les participants d'acquérir des connaissances ou de renforcer leurs capacités sur les thématiques en lien avec la gestion des ressources naturelles et sur les bonnes pratiques. Cette « dimension de renforcement des capacités a été intégrée aux ateliers afin d'assurer la continuité et la durabilité du processus. Les communautés et les autres parties prenantes doivent être en mesure de poursuivre les activités au retrait des projets de recherche développement ».

La cohérence politique et culturelle : le souci de cohérence politique a amené les facilitateurs à tenir compte de ce critère. Ainsi, des parties prenantes comme la mairie, les services techniques de l'environnement ont été conviés. Ils ont été mis au courant de toutes les activités menées par le projet dans leur zone, y compris l'inventaire conduit par le doctorant. Les coutumiers (autorité coutumière) ont été impliqués, à travers leurs représentants qui

sont en même temps des membres du CAF. Tout cela participe de la durabilité des actions.

Le genre : les femmes (jeunes et âgées), les jeunes hommes et les hommes adultes ont participé aux échanges. Les rôles de chaque catégorie d'acteurs, les besoins, les intérêts, les niveaux de décision, etc. ont été analysés et ces éléments ont permis d'avoir une compréhension harmonisée des problèmes identifiés et des solutions proposées, ainsi que des priorités par rapport à la gestion du chantier et spécifiquement des parcs à karité.

L'équité : afin de favoriser une participation équitable des femmes, des jeunes et des hommes, des espaces de dialogues ont été créés pendant les ateliers. Deux groupes ont été mis en place sur proposition des participants : le groupe des hommes et celui des femmes. En plus de tenir compte du sexe, la parole a été donnée aux participants en tenant compte des types d'activités (exploitants de bois, productrices de karité, éleveurs, agropasteurs, etc...). Pendant les plénières, les hommes, les femmes et les jeunes se sont exprimés librement.

1.4.2 Techniques de collecte de données utilisées

Les techniques utilisées ont consisté en :

- Une revue de la documentation existante
- La collecte de données primaires lors des ateliers
- Des focus groups en marge des ateliers.

1.4.3 Les outils de collecte de données

- **Le profil historique** a permis de collecter des informations sur l'historique du CAF, l'enchaînement des événements et le processus de mise en place du chantier.
- **La matrice des contraintes** a été utilisée pour identifier et analyser les problèmes liés à la gestion des ressources. Ces problèmes ont été priorisés et les solutions ont été proposées par les participants. Les solutions estimées réalisables ont été retenues pour être mise en œuvre.
- **La cartographie des acteurs** et l'analyse des facteurs permettant une compréhension harmonisée de l'environnement des CAF ont été réalisées par les participants, permettant d'analyser le contexte. La cartographie des acteurs sensibles au contexte a permis de déceler les conflits ou tensions éventuels à travers

l'identification des éléments qui rassemblent ou au contraire divisent les acteurs.

- **En outre les intérêts et influences** des acteurs par rapport à la gestion des ressources du CAF ont été analysés.
- **L'utilisation de ces techniques** et outils a permis aux participants d'analyser le contexte qui caractérise la gestion des parcs à karité.

1.5 Difficultés rencontrées

L'élaboration du plan d'actions a comporté en même temps un aspect de renforcement de capacités des acteurs. Beaucoup d'entre eux n'avaient jamais participé à un tel exercice. Il fallait amener tous les participants à un même niveau de compréhension avant de dérouler le processus. Cela a allongé les journées de travail. Par ailleurs, nous avons dû adapter certaines méthodologies et/ou outils préalablement définis pour la mise en œuvre de cette composante 1. Il s'agit du Household methodology et du Gender Action Learning System (GALS). Le Household methodology implique les couples d'un ménage. Compte tenu de l'organisation des ménages et des calendriers des hommes et des femmes, compte tenu de la nouveauté de cette méthodologie, il a été difficile, voire impossible de regrouper un homme et sa femme pour des entretiens. Les uns étaient disponibles pendant que les autres étaient au champ ou au marché. Après plusieurs tentatives, nous nous sommes résolus à faire des focus groups avec les femmes et les hommes séparément. Le GALS a également été adapté. Afin de faciliter la collecte d'informations en lien avec le genre, des outils légers d'analyse du genre ont été utilisés permettant d'analyser les rôles, les besoins, l'accès aux ressources, les pouvoirs de décision, l'utilisation des revenus, etc.

Si les participants se sont vite approprié les outils utilisés, le souci d'approfondir les échanges demandait qu'on passe plus de temps. Néanmoins, la disponibilité, le dynamisme et l'engagement des participants ont permis de lever certaines de ces contraintes. Une autre difficulté a été liée à la facilitation. Il a manqué les ressources humaines pour animer les ateliers. Animer les ateliers et prendre les notes n'étaient pas chose aisée. Cela a forcément demandé de gros efforts pour la mise en commun des notes et le rapportage.

2 L'élaboration du plan d'actions

2.1 Le diagnostic participatif

Un atelier diagnostic a permis de collecter des informations auprès de acteurs du CAF, identifiés préalablement par les facilitateurs. L'objectif de cet atelier était de permettre à ces acteurs de s'approprier le projet et de se familiariser ou se (re) familiariser avec le CAF, d'avoir une compréhension commune des problèmes, une vue des acteurs impliqués, les rôles et les responsabilités du bureau ainsi que ceux des usagers des ressources du CAF.

L'atelier a permis d'identifier et d'analyser les problèmes liés à la gestion des CAF en mettant le focus sur les parcs à karité et d'identifier les solutions collectives. Les participants à l'atelier diagnostic ont également fait une analyse de contexte à travers une cartographie des principaux acteurs et une analyse des facteurs. L'atelier diagnostic qui s'est déroulé en 3 jours à Sabou a tenu compte du genre et mis en évidence les connaissances et compétences des participants. Sabou a été choisi par les participants pour abriter les ateliers. C'est une ville située dans la commune de Sabou, qui est plus accessible aux participants par rapport à Bougnounou où la route est impraticable.

Les participants venant de plusieurs villages (Bougnounou, Nébiel, Dalo...) ont pendant 3 jours réfléchi sur le contexte de la gestion des CAF et des parcs à karité.

2.1.1 Le contexte des CAF

Contexte historique

L'analyse historique et compréhensive du contexte par rapport aux CAF a permis aux participants de rappeler que la mise en place du CAF avait pour

but, à travers son plan d'aménagement, de favoriser une meilleure prise en compte des objectifs nutritionnels à travers :

- la mise à disposition d'informations sur le potentiel des espèces végétales et animales à haute valeur nutritive et sur les espèces exploitées ;
- une sensibilisation des populations et autres acteurs sur l'impact des PFNL dans la sécurité alimentaire ;
- le développement d'un commerce rentable autour des produits forestiers par les femmes.

Ainsi en plus de l'objectif d'approvisionner les centres urbains en bois de chauffe, le CAF de Bougnounou dès le début du processus nourrissait une ambition de promouvoir les PFNL.

Le processus de mise en place des CAF

Des animations et actions de sensibilisation ont eu lieu à l'endroit des communautés sur le bien-fondé de l'aménagement forestier. « Les populations ont adhéré en cédant des portions de terre et ont été impliquées durant la délimitation des zones », (Cf. atelier). Environ 22 900 ha de terres ont été cédées par 27 villages pour les besoins de ce projet à la fin des années 1980. La délimitation des unités a été réalisée, mais les parcelles n'avaient pas été bornées. « On parcellait et on faisait une rotation de la coupe. La population autour du massif forestier exploitait les parcelles selon le principe de rotation qui était de 15 ou 20 ans. On ramassait seulement le bois mort, il y en avait en pagaille. On ne coupait pas le bois vert », (cf. un homme adulte).

Les techniciens du ministère de l'environnement ont fait beaucoup d'animations dans les villages, dans le but d'appuyer la mise en place des GGF et leur fonctionnement, et dans le but aussi de constituer des actes de reconnaissance juridiques dans tous les sites.

Puis, un premier inventaire forestier a été réalisé pour estimer le potentiel, et le plan d'aménagement forestier a été élaboré.

Trois décennies après, le contexte a évidemment évolué, avec l'accroissement de la démographie et l'impact négatif des changements climatiques sur les ressources naturelles, et bien d'autres données socio-politiques et environnementales :

- Au plan socio-politique, le Burkina Faso s'est doté d'une politique du genre qui voudrait que les femmes et les hommes soient associés au même titre à tout projet de développement. A Bougnounou, le rôle complémentaire de la contribution des femmes à la gestion des CAF semble plus reconnu qu'à Sapouy. Les GGF ont soutenu les femmes dans les activités du karité : financement de voyage d'étude, petits financements reçus du projet plan de développement rural dans la Sissili. D'autres cadres formels et moins formels existent au niveau national et local, et rendent compte de ce contexte changeant, avec plus ou moins une participation locale. Cependant, tous les cadres ne sont pas en place pour permettre d'atteindre les objectifs fixés par le plan d'aménagement. Les participants soulignent par exemple l'absence de textes juridiques de classement des massifs forestiers et de leur immatriculation au service des cadastres.
- Au plan économique, l'augmentation de la demande des produits du karité, et l'engouement des acteurs internationaux et nationaux pour les amandes et le beurre de karité confèrent à ce produit une valeur économique sans précédent. Des acteurs nouveaux sont apparus avec des visions, des stratégies et des pratiques qui tranchent avec celles qui caractérisaient les modes de gestion des terres et partant, des ressources.
- Au plan environnemental, le changement climatique impose aux pays d'adhérer à des textes au niveau international et de penser autrement la gestion des ressources naturelles. Dans le plan, le changement climatique n'est pas abordé de façon explicite. Le plan à travers les normes de gestion tels que les semis directs, le reboisement, etc., aborde cet aspect.

Les populations locales plus ou moins averties, apprennent de toutes ces mutations à travers leurs leaders, influencés par leur environnement externe. Ils sont conscients et compte appuyer les femmes à saisir les opportunités de partenariat.

« Si les femmes sont mobilisées, des projets pourraient les financer. Par exemple l'IUCN a doté les femmes transformatrices de moulins », (Cf. un homme adulte de Nébiel).

Contexte actuel des CAF

Situation des parcs à karité et des groupements reconnus dans la commune de Sapouy

Le tableau révèle que le potentiel en termes d'organisation est faible. Les participants semblent avoir une moins bonne connaissance de la situation des ressources, des groupements qui sont dans la production et de la transformation du karité. Il ressort des données collectées que 15 groupements produisent le miel, le karité et le soumbala à Bougnounou, Dalo, Anébiel, Laré, Zinon, Adouan, Zao, Dana, Pébiou, Tiaré, Sonè, Dayalo. Les femmes productrices de karité affirment qu'il y a un potentiel suffisant pour intéresser de nombreux acteurs. En témoigne selon elles, la collaboration entre les groupements de femmes et l'IUCN, et dans le passé avec Plan International. L'IUCN a accompagné les femmes à mieux s'organiser et à acquérir des équipements et des connaissances à travers le financement de voyages d'études. L'ambition du CAF est de structurer les femmes et « de faire un parc à karité, un groupement de femmes ».

Les insuffisances, acquis, menaces et opportunités, ainsi que les défis majeurs en lien avec les CAF ont été identifiés et analysés.

Les atouts

L'Etat, par l'aménagement des forêts protégées a montré une volonté de préserver les ressources naturelles. Le transfert des compétences de gestion aux communautés et la mise en place des CAF marquent un tournant décisif de cette politique et stratégie, traduites en plan d'aménagement et

Tableau 1 : Parcs à karité reconnus dans les communes de Bougnounou et Nébiélianayou

Localisation	Nombre de groupements	Nombre de femmes
Bougnounou	3	70
Dalo	1	20
Nébiel	ND	ND
Total	4	99

de gestion de forêts à la fin des années 1980. Les participants considèrent les CAF comme étant une force.

La bonne collaboration entre le CAF (le bras technique) et les GGF permet de prendre des décisions en concertation avec la population, à travers la tenue d'assemblées générales. Le CAF entretient également de bonnes relations avec les groupements de productrices de karité : « le CAF a contribué à faire augmenter les pieds de karité dans les parcs à travers les sensibilisations, les plantations de pieds de karité, les semis directs et le suivi-contrôle », (Cf. une jeune femme de Nébiel). Cependant, plusieurs insuffisances sont à relever et qui constituent un frein à une gestion durable des ressources du CAF.

Les insuffisances

Le CAF de Bougnounou, est reconnu par les acteurs comme étant l'acteur le plus influent à travers les unions (UGGF). Il met l'accent sur la responsabilisation des acteurs. Cependant, il n'a pas toujours les moyens de sa politique. Deux types d'acteurs sont difficiles à gérer selon les participants, car ils traitent directement avec les chefs coutumiers et leurs enfants dans certains cas. « Ils prennent de grandes superficies avec les propriétaires terriens et font de grandes promesses qu'ils ne tiennent pas », (Un homme jeune de Bougnounou). L'autre type, les migrants ordinaires et/ou les déplacés internes s'installent de façon anarchique dans le chantier, parce qu'ils sont à la recherche de terres fertiles. C'est une situation complexe auquel le CAF doit faire face. « Les textes ne sont pas toujours adaptés pour résoudre rapidement ces cas », (un homme adulte de Bougnounou).

Il n'a pas toujours les moyens pour étaler les sensibilisations dans le temps et instaurer un dialogue permanent qui prenne en compte des catégories sensibles et à forte mobilité comme les pasteurs et les déplacés. Il découle de cette situation de nombreux conflits.

Les menaces

Plusieurs types de conflits découlent de la convergence de pratiques et intérêts divergents :

- Les conflits entre le CAF et les commerçants grossistes, pour l'exploitation anarchique du bois et la destruction du couvert végétal ;

- Les conflits entre les époux et les épouses ou entre hommes et femmes, parce que les hommes qui ne s'intéressaient pas à l'activité du karité ramassent aujourd'hui les noix dans leurs champs et les commercialisent ;
- Entre les services forestiers et les commerçants et transporteurs qui ne respectent pas les textes en matière d'exploitation du bois ;
- Conflit entre les femmes et les propriétaires de champs : les femmes pénètrent nuitamment dans les champs pour ramasser les noix.
- Etc.

Ces conflits pour la compétition des ressources, notamment pour la terre et le karité sont à l'origine de nombreuses conséquences :

- Augmentation de l'exode rural chez les jeunes qui sont découragés parce qu'ils ont été dépossédés des terres de leurs ancêtres ;
- Effondrement des valeurs basées sur la cohésion sociale.

A cela s'ajoutent les menaces liées aux impacts du changement climatique : la faible pluviométrie, les grands vents qui font tomber les fleurs des arbres et les déracinent, ont un impact négatif sur les ressources.

Les opportunités

La relecture du plan d'aménagement des forêts protégées est une opportunité pour les acteurs notamment le CAF de se projeter sur le long terme, avec une vision plus partagée et inclusive de la gestion des ressources du CAF.

L'intérêt grandissant des acteurs nationaux et internationaux pour le karité par exemple offre l'opportunité aux CAF : d'améliorer la contribution des produits du karité aux recettes du CAF et de contribuer à l'augmentation des revenus des femmes productrices et de leurs ménages. Le CAF de Bougnounou et les groupements féminins de karité veulent ainsi passer à la vitesse supérieure en termes d'organisation, de renforcement des capacités technologiques et techniques, d'amélioration de la qualité de leurs produits dans le but de saisir de meilleures opportunités de marchés et d'accroître leurs revenus.

La relecture des plans entamée par les acteurs est une opportunité pour prendre en compte ce contexte évolutif du développement du karité et pour inclure les femmes, les jeunes et les couches vulnérables.

La cartographie des acteurs

La carte ci-dessus indique que les acteurs ont à peu près un même niveau d'importance pour les participants. Les partenaires comme les services techniques du DREECV, la préfecture et le CIFOR sont très importants et bien perçus par les participants. L'État joue en réalité son rôle régalien de préservation et de protection des ressources naturelles, à travers ses organes et des partenariats techniques, politiques (régulation) et de financement (Fonds).

Il faut dire qu'à la différence de la cartographie réalisée à Sapouy, les participants ont plutôt classé les acteurs en 2 deux types : (i) Les acteurs « essentiels » sont placés au centre du dispositif, entourés par (ii) les acteurs d'appui et de régulation. Sont également pris en compte des acteurs qui interagissent de façon indirecte et qui sont considérés par les participants comme impactant négativement la gestion des parcs à karité.

Les acteurs essentiels que sont la Direction technique du CAF, les GGF sont chargés de mettre en œuvre la vision du CAF et de veiller à la gestion quotidienne du chantier. Ils travaillent directement avec les services forestiers pour l'entretien du chantier et les groupements de karité. D'où la position centrale attribuée aux services techniques et aux groupements de productrices de karité. Tout comme les groupements de productrices, les groupements d'agriculteurs et d'apiculteurs sont également bien représentés parce qu'ils interagissent directement avec le CAF. Les services forestiers entretiennent de bonnes relations avec les groupements de productrices de karité.

Les acteurs de sécurité (police et gendarmerie), la mairie, la santé, l'agriculture, les responsables religieux et coutumiers, sont considérés comme des acteurs indirects qui collaborent avec les CAF.

Les services de sécurité (gendarmerie, police) constituent des organes de recours en cas de conflit non résolu entre des acteurs par les voies traditionnelles. « Quand les conflits ne trouvent pas une solution, les acteurs en conflit ont recours aux autorités compétentes pour leur résolution », (SNV, 2013).

La commune : avec la communalisation, il y a eu un transfert de compétences aux collectivités par rapport à la gestion des ressources naturelles. Elle a pour mandat, à travers les conseils municipaux de

prendre des délibérations et textes réglementaires pour la sécurisation des terres. Elle est considérée comme un acteur de régulation, tout comme les chefs coutumiers. D'ailleurs, ils sont les deux acteurs qui peuvent prendre des mesures au niveau local par rapport à la gestion des ressources naturelles.

Les autorités coutumières occupent une place de choix dans la gestion des ressources naturelles. Cette perception est confirmée par des études qui soulignent que « Les régimes coutumiers de GCRN sont en général dotés d'une légitimité interne considérable, mais n'ont que peu de légitimité externe, tandis que les régimes formels plus récents tendent à avoir une légitimité externe plus élevée, mais une légitimité interne faible », (Nelson et Sandbrook, 2009).¹

Les agrobusiness men sont considérés comme de nouveaux acteurs qui ne respectent pas les cahiers des charges. Ils sont perçus comme des acteurs venus perturber les structures sociopolitiques traditionnelles mises en place qui régulent bien la transmission des terres de génération en génération.

Il faut dire que « l'absence de cadres législatifs et administratifs, ou l'imperfection de ceux existants, constitue une limite à la gestion apaisée des ressources. Ces cadres devraient être le socle sur lequel vont s'appuyer les solutions techniques pour un aménagement durable et responsable de l'espace », (SNV, 2013).

Les intérêts et influences des acteurs par rapport à la gestion du karité sont consignés dans la figure ci-dessous.

Intérêts et influences des acteurs par rapport à la gestion des parcs à karité

2.1.3 L'analyse des facteurs

Facteurs de convergence et de divergence

Les éléments qui rassemblent ou au contraire divisent les acteurs ont été identifiés et analysés. Cela a permis d'identifier les conflits ou les tensions entre les acteurs et de connaître les points de convergence entre eux. Cependant les conflits les plus récurrents sont ceux représentés par les acteurs

¹ Nelson, F. et Sandbrook, C., La gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique-Impact, expériences et orientations futures, sous la supervision de Dilys Roe, IIED, 2009

sur la carte ci-dessus. Il s'agit de plusieurs types de conflit entre les grossistes-transporteurs et le CAF ; entre les grossistes-transporteurs et la mairie, entre les grossistes transporteurs et les exploitants de

bois, entre les groupements d'agriculteurs et les groupements d'éleveurs. Ces conflits sont causés par le non-respect des règles en vigueur dans le chantier, le non-respect des prix...

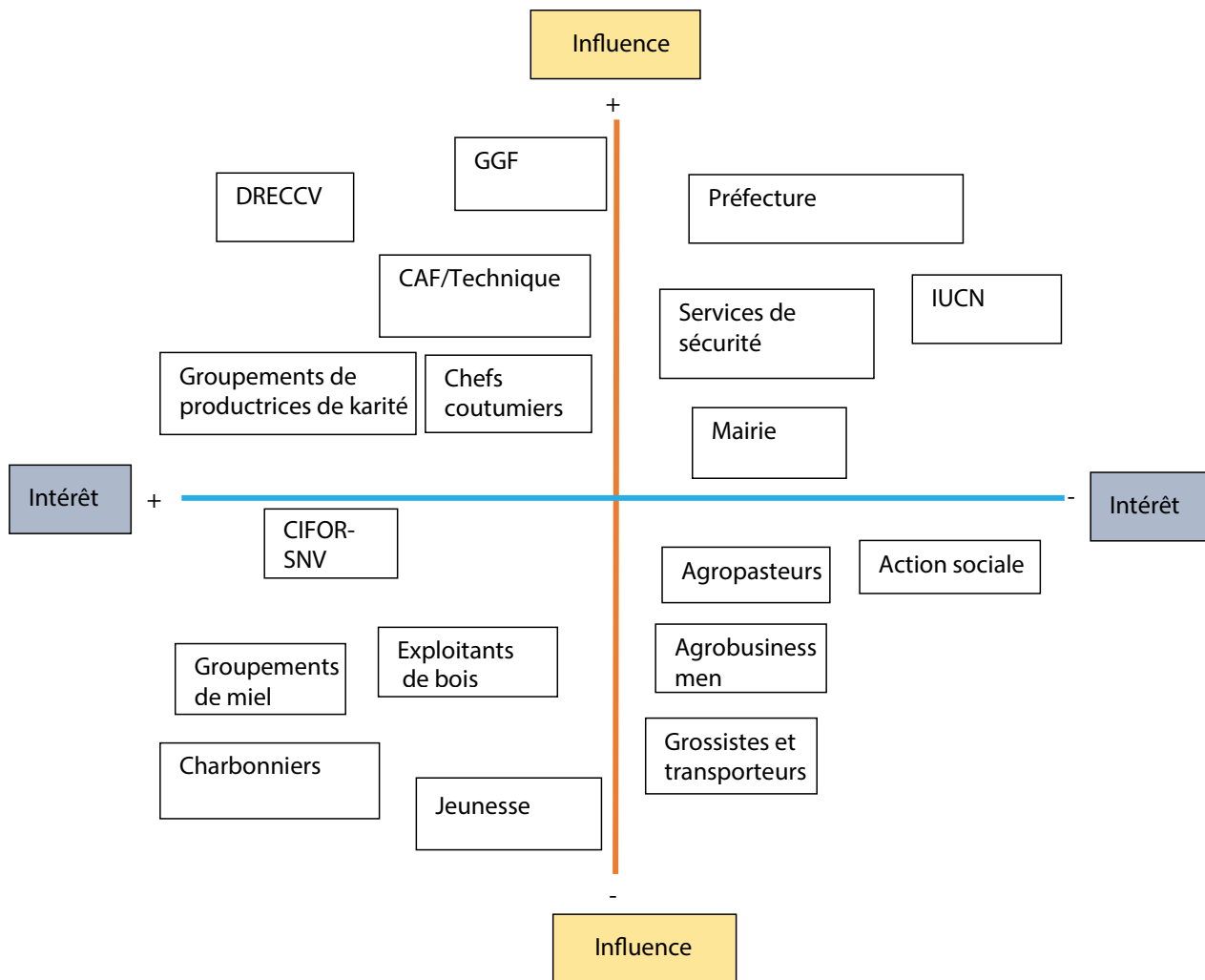


Figure 2 : Intérêts et influence des acteurs par rapport à la gestion des parcs à karité

Tableau 2 : Eléments rassembleurs des acteurs du CAF

Eléments rassembleurs	Contenus	Observations
La gestion responsable des parcs à karité	Adoption des bonnes pratiques de gestion : reboisement, feux précoces, pare-feu,	Chaque année en octobre–novembre, l'UGGF autorise les GGF par village à allumer des feux précoces
	Inclusion des productrices de karité dans la gestion du chantier	l'importance économique, sociale, etc. du karité exige d'impliquer les femmes productrices dans la gestion du chantier
	La protection des ressources notamment les PFNL qui procurent beaucoup de bénéfices aux populations, surtout aux femmes	
Le CAF	La formation des membres des GGF dans chaque village par le CAF est unanimement appréciée	Le transfert de connaissances aux populations sur les bonnes pratiques : semis directs, techniques de coupe, etc.

Tableau 3 : Éléments diviseurs des acteurs du CAF

Éléments diviseurs	Contenu	Observations
Empiètement des limites des CAF	Extension des superficies cultivées	Accroissement démographique
	Vente de terres aux agrobusiness men	Spéculation foncière, achat de grandes superficies, conflits familiaux, futur des générations compromis
	Installation et défrichement incontrôlé de nouvelles terres	Déplacement des populations des zones arides vers des zones plus propices à la production agricole
Les mauvaises pratiques de gestion des ressources	Coupe abusive du bois, récolte de fruits verts, feux de brousse, divagation des animaux, etc.	Les populations y compris certains membres du CAF sont les auteurs de ces mauvaises pratiques. Des acteurs extérieurs au CAF (migrants, déplacés, pasteurs) ne respectent pas la réglementation par rapport à l'exploitation de la ressource
Le ramassage du karité	Certains hommes ramassent le karité. Cela limite l'accès des ressources pour les femmes	Les hommes : « il n'y a rien de mal à ce que les hommes ramassent le karité pour gagner de l'argent dans un contexte où ils ne récoltent plus suffisamment de céréales dans les champs... le karité n'est plus seulement pour la consommation du ménage, les femmes en tirent de gros bénéfices et parfois ont de meilleurs revenus que leurs maris qu'elles ne respectent plus ». Les femmes : « cette activité, c'est pour les femmes, et les revenus, c'est pour les soins de la famille. C'est donc un dialogue de sourd qui est engagé entre hommes et femmes et qui va certainement perdurer, à en croire l'envol économique grandissant du karité

Afin d'élaborer un plan inclusif, une analyse genre a également été conduite permettant de compléter les facteurs ci-dessus évoqués. Elle a consisté en une analyse des rôles des acteurs, des besoins, intérêts et pratiques des hommes, des femmes et des jeunes.

Besoins et pratiques spécifiques selon le genre

Les besoins en énergie (bois), en alimentation et nutrition, en eau pour les hommes, les animaux et les plantes, sont communs aux hommes, aux femmes et aux jeunes. Les intérêts communs sont ainsi liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la préservation de l'environnement, à la sécurité des revenus et aux soins de santé. Des intérêts sociaux se manifestent par les dons et cadeaux faits par les uns aux autres avec les produits comme le beurre de karité, le soubala.

Les intérêts et besoins spécifiques des hommes adultes et des jeunes hommes ne sont pas mis en

avant. Ils ont des pratiques de sécurisation des unités et de protection à travers la pratique de feux précoces. En revanche, les intérêts spécifiques des femmes concernent les PFNL et notamment le karité, le néré, de miel, etc.). Les femmes tirent des bénéfices du karité. Elles collectent, transforment les noix en beurre qu'elles commercialisent sur le marché local dans la commune de Bougnounou sur place et sur le marché à Sapouy. Elles vendent également les noix de karité à des commerçants collecteurs d'amandes venus de Koudougou et de Ouagadougou. Les bénéfices tirés du karité leur permettent d'aider leur famille pour les dépenses de scolarité des enfants, de santé et de contribuer aux dépenses alimentaires.

Le point suivant est une analyse participative des problèmes liés à la gestion du CAF et des parcs à karité. Les solutions pour chacun des problèmes identifiés ont également été identifiées et analysées (cf. tableau ci-dessous).

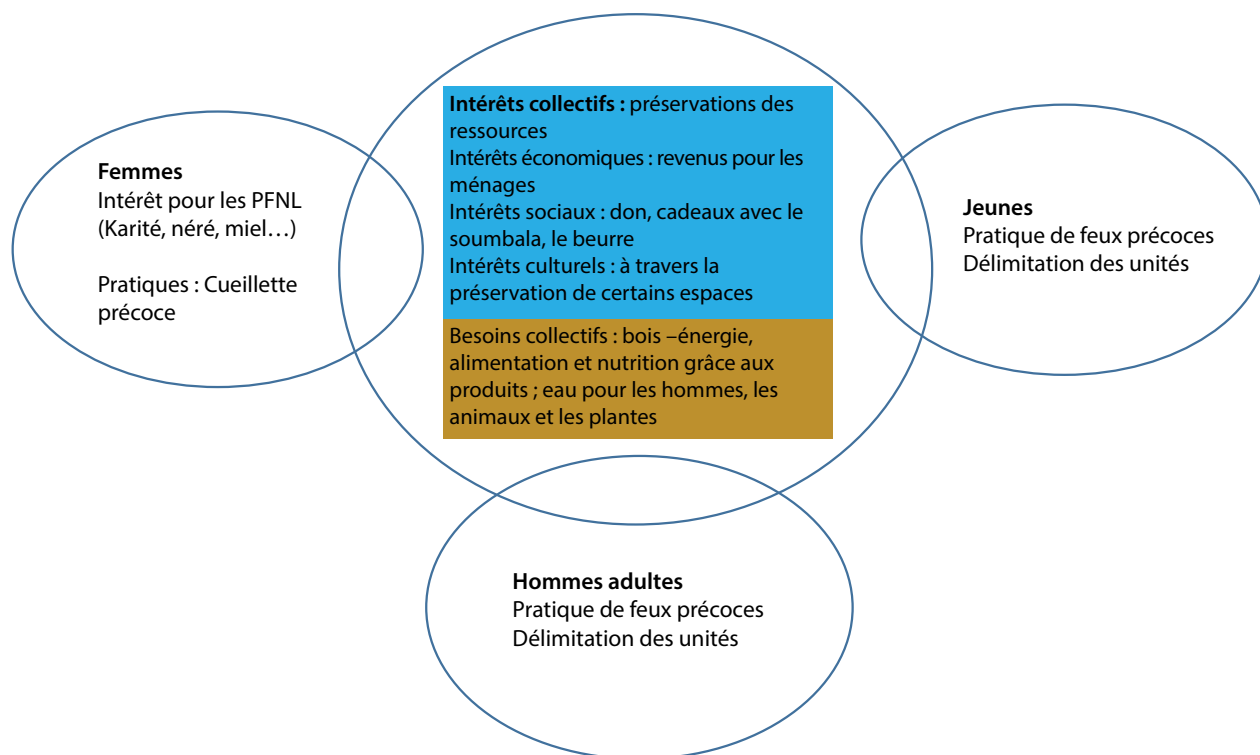


Figure 3 : Besoins et pratiques des hommes et des femmes/Bougnounou

2.1.4 Problèmes et solutions liés à la gestion des parcs à karité

La plupart des problèmes sont liés à la persistance de mauvaises pratiques par les acteurs. Les participants ont procédé à une priorisation des problèmes identifiés.

Priorisation des problèmes

Les problèmes identifiés ont été priorisés comme suit :

1. Les feux de brousse
2. La coupe abusive du bois
3. Les maladies du karité
4. La récolte des fruits verts
5. La divagation des animaux
6. La défloraison du karité par les grands vents
7. L'utilisation des herbicides
8. Le non-respect des cahiers des charges par les agrobusinessmen.
9. Le faible accès des productrices aux marchés

Les échanges ont révélé que les mauvaises pratiques (feux de brousse, coupe abusive du bois, récolte de fruits verts) et le non-respect des cahiers de charge par les agrobusiness men compromettent la conservation des parcs à karité et en général des ressources du chantier. Les feux de brousse causent des dégâts aux arbres (diminution ou destruction des jeunes pousses), tuent les animaux ou les délogent, dégradent les sols. Cela affecte le bien-

être des populations, les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les problèmes ont été priorisés en tenant compte de leur impact sur la vie des communautés et de la capacité des acteurs d'agir. Les solutions proposées par les participants sont consignées ci-dessous.

Les solutions

Suivi et contrôle par la CAF

- Renforcement de la surveillance des parcs à karité
- Sensibilisation des populations par le CAF
- Prévention des feux (pare-feu, délimitation et nettoyage des pare-feu, etc.)
- Sensibilisation des éleveurs et de la population par la CAF, les agents de l'élevage et les services forestiers
- Renforcement des capacités techniques et de négociation des femmes productrices
- Adoption de bonnes pratiques de conservation et de protection des ressources
- Sensibilisation des agriculteurs sur l'utilisation des pesticides
- Protection des parcs à karité
- Reboisement des CAF et des parcs à karité
- Application des traitements sylvicoles, coupe des branches malades
- Respecter des cahiers des charges par les agrobusiness men.

Tableau 4 : Problèmes liés et solutions à la gestion des parcs à karité/Bougounou et Nébiélianayou

Problèmes	Description du problème	Solutions	Solutions détaillées	Avec qui
1. La coupe abusive du bois	La coupe abusive du bois est faite par des fraudeurs (les migrants, les villageois et même des personnes membres du CAF). Le bois est transporté avec des tricycles. Tous les CAF ne se soumettent pas à l'interdiction de couper le bois et surtout le bois de karité. Cela constitue une menace pour la survie de l'espèce	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et contrôle par la CAF • Renforcement de la surveillance des parcs à karité • Sensibilisation des populations par le CAF 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation par l'Etat du nombre d'agents techniques forestiers (3 au lieu de 1) et des chefs d'unités (3 par unités contre 1 actuellement) • Désignation de points focaux (3 femmes) dans les groupements de karité pour le suivi-contrôle des parcs 	Services forestiers CAF Le conseil municipal Groupements de productrices de karité
2. Les feux de brousse	Les feux sont clandestinement mis dans le chantier. Cela détruit le couvert végétal, tue les animaux, dégrade le sol	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention des feux • Sensibilisation de la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de messages et sensibilisation de la population • Réalisation des pare-feu • Application de feux précoces • Nettoyage des parcelles 	Hommes, jeunes femmes du CAF Groupement de productrices de karité
3. La divagation des animaux	Les animaux des pasteurs en provenance d'ailleurs et des agropasteurs pénètrent dans le chantier. Cela détruit les jeunes pousses de karité	Sensibilisation des éleveurs et de la population par la CAF, les agents de l'élevage et les forestiers	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de messages de sensibilisation par le CAF • Animations pour sensibiliser les populations 	Agriculteurs et éleveurs, Commune de Sapouy
4. Faible accès des productrices aux marchés	Les femmes n'ont pas les capacités techniques requises pour faire des produits de très bonne qualité. Elles n'ont pas les équipements performants. Il y a également des problèmes de présentation des produits	Renforcement les capacités techniques et de négociation des femmes productrices	Former les femmes sur les techniques de collecte et de transformation Renforcer les équipements et former les femmes sur les équipements Améliorer la présentation des produits Recherche de partenaires Améliorer la participation des productrices aux foires	Groupement de productrices de karité
5. L'irrégularité des pluies	Le manque d'eau et la chaleur fait sécher les plants, compromet les semis directs de karité	Sensibilisation de la population sur le changement climatique et adoption de bonnes pratiques de conservation et de protection des ressources	Reboisement du chantier <ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les feux de brousse • Réalisation de pare-feu 	Chefs coutumiers, populations

Problèmes	Description du problème	Solutions	Solutions détaillées	Avec qui
6. L'utilisation des pesticides dans les champs	Les agriculteurs pulvérisent leurs champs avec des pesticides. Cela affecte les animaux, les fruits et les arbres (jeunes pousses), et la santé des hommes. On ne peut pas faire du bio avec les noix collectées dans les champs traités avec des pesticides. Aussi l'huile de karité n'est pas de bonne qualité quand les noix sont collectées dans des champs traités avec des pesticides	Sensibilisation des agriculteurs sur l'utilisation des pesticides	Sensibilisation des agriculteurs	L'Etat Le CAF
7. La défloraison des karités par les vents	Pendant la saison sèche, des grands vents font tomber les fleurs du karité : c'est le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des parcs à karité • Reboisement des CAF 	<ul style="list-style-type: none"> • Plantation autour des parcs à karité. Les espèces suivantes peuvent être utilisées comme brise-vent : <i>Eucalyptus accacia albida</i>, <i>Acassia siamea</i>, <i>Anacardium...</i> • Réalisation de pépinières par les productrices de karité • Plantation d'arbres (karité) dans les parcs (hommes) • Transport des pépinières (femmes) 	Les hommes membres des CAF et les femmes Les services forestiers
8. Les infestations du karité par les parasites	Attaque par les LORANTHACEAE, plantes parasite (exemple : <i>Agelanthus dodoneifolius</i>)	Application des traitements sylvicoles, coupe des branches malades	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement des pieds de karité malades • Traitement à titre préventif les arbres malades avec des produits phytosanitaires homologués 	Services forestiers Membres des CAF et les femmes
9. Non-respect des cahiers des charges par agrobusiness men	Les agrobusiness men prennent de grandes superficies avec les chefs de terres. Cela accélère la pression foncière et limite l'accès des jeunes à la terre. Ils défrichent de façon anarchique, ne respectent pas les cahiers des charges	Faire respecter les cahiers des charges par les agrobusiness men	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population sur la vente des terres • Prendre des mesures pour faire respecter les cahiers des charges 	Mairie Services forestiers Population

Solutions détaillées

- Augmentation par l'Etat du nombre d'agents techniques forestiers (3 au lieu de 1)
- Augmentation du nombre de chefs d'unités (3 au lieu de 1 par unité)
- Désignation de points focaux (3 femmes) dans les groupements de karité pour le suivi-contrôle des parcs à karité
- Réalisation de pare-feu
- Réalisation de feux précoces
- Nettoyage des parcelles
- Préparation de messages et sensibilisation des populations par le CAF
- Formation des femmes sur les techniques de collecte et de transformation
- Renforcement des équipements et formation des femmes sur les équipements
- Amélioration de la présentation des produits
- Recherche de partenaires
- Amélioration de la participation des productrices aux foires
- Préparation de messages de sensibilisation par le CAF
- Reboisement du chantier et des parcs à karité
- Lutte contre les feux de brousse
- Réalisation de pare-feu
- Plantation autour des parcs à karité d'espèces comme brise-vent (*Eucalyptus*, *Accacia albida*, *Acassia siamea*, *Anacardium*, ...)
- Réalisation de pépinières par les productrices de karité
- Plantation d'arbres (karité) dans les parcs
- Transport des pépinières
- Traitement des pieds de karité malades
- Traitement à titre préventif des arbres malades avec des produits phytosanitaires homologués
- Sensibilisation de la population sur la vente des terres

Des solutions détaillées ont été définies et priorisées. Pendant les ateliers, les participants ont discuté des solutions et retenu les solutions les plus pertinentes en fonction de l'impact, et de la facilité de mise en œuvre par rapport aux ressources disponibles au niveau du CAF.

2.2 La planification stratégique

2.2.1 La vision

Lors d'un atelier, les représentants des acteurs du CAF et de la commune ont pu réfléchir sur les éléments d'une vision commune. A partir de ces

échanges, la vision qui se dégage est déclinée ci-dessous.

D'ici à 5 ans, les acteurs ont renforcé leur responsabilité d'une gestion plus équitable et inclusive des ressources du karité et s'engagent individuellement et collectivement au respect des règles et des bonnes pratiques de protection et de renouvellement de la ressource.

2.2.2 Les objectifs stratégiques

L'objectif global est d'améliorer la gouvernance locale des CAF à travers les objectifs spécifiques suivants :

- Augmenter la densité du karité dans les UAF
- Contribuer à pérenniser la ressource karité dans les UAF et les champs familiaux
- Minimiser la coupe clandestine du bois et les feux de brousse
- Protéger les karités dans les UAF et dans les champs familiaux
- Renouveler et enrichir le peuplement des parcs à karité dans les UAF
- Augmenter la production du karité dans les parcs et dans les UAF
- Organiser la gestion équitable et inclusive de la ressource par une rotation de la collecte autour de groupes de femmes

2.2.3 La stratégie

- La protection et le renouvellement de la ressource
- Le soutien à une gestion équitable et inclusive de la ressource
- Le renforcement des capacités (techniques, ressources humaines et matérielles...)
- L'amélioration de la production du karité dans les parcs et dans les champs familiaux
- La concertation et le dialogue.

Pour chacune des priorités stratégiques, des actions ont été définies par les acteurs au cours d'un atelier de planification. Les actions sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

La protection et le renouvellement de la ressource

La protection et le renouvellement permettront l'amélioration de la production du karité dans les parcs et dans les champs familiaux. Il s'agira de protéger les parcs à karité à travers la réalisation de brise-vents. Le changement climatique cause de grands vents et la déflouraison du karité, avec un

impact sur la productivité du karité. Des haies vives seront réalisées pour protéger le karité contre la divagation des animaux par exemple. La protection et la préservation des jeunes plants passeront par la pratique de la régénération naturelle assistée (RNA). L'entretien du chantier occupera une place importante. La délimitation des unités, l'allumage de feux précoces, la taille sanitaire du karité seront réalisés, par les hommes et les jeunes. Le nettoyage des unités et la surveillance du chantier seront régulièrement entrepris avec le leadership des productrices de karité et l'appui des jeunes et des hommes. Afin de contribuer à la pérennisation des actions, un focus particulier sera mis sur le suivi et la surveillance du chantier à travers le renforcement des ressources humaines.

Le renouvellement de la ressource et l'enrichissement des parcs à karité

Afin d'augmenter la densité du karité dans les UAF et la production du karité, le CAF à travers les GGF réalisera des reboisements dans les UAF. Les femmes collecteront les semences dans le chantier. Elles réaliseront des pépinières pour faciliter les reboisements. Ainsi, les GGF n'auront pas besoin d'attendre les services techniques pour avoir les plants, les femmes qui jouent déjà bien ce rôle seront renforcées. L'enrichissement des parcs à karité sera également entrepris avec des espèces sélectionnées par les femmes et semées directement. Pour avoir un bon taux de levée et permettre le succès de l'opération, le suivi des plants sera réalisé par le CAF et les points focaux choisis dans les groupements.

Le renforcement des capacités

Le renforcement des ressources humaines et matérielles des capacités techniques des productrices, et des équipes techniques visant à mettre un accent plus accru sur les suivis et le contrôle des CAF seront entrepris. Ainsi, il s'agira d'augmenter le nombre d'agents techniques de l'État à 3 agents pour un suivi plus efficace. Le nombre de chefs d'unité doit également augmenter. Actuellement 3 villages sont réunis autour d'une unité avec un seul chef d'unités. Par ailleurs afin de permettre aux femmes de s'impliquer véritablement dans la gestion de la ressource, il faudra désigner au sein des groupements de productrices 3 personnes qui appuieront les organes déjà en place pour le suivi du chantier et qui participeront à la prise de décision. Le renforcement des équipements est

également important pour permettre aux femmes de fabriquer des produits de qualité et pénétrer les marchés porteurs.

Le CAF devra également être renforcé techniquement pour lui permettre de prendre le contrôle de la gestion des ressources avec l'appui des partenaires. Conscient que la synergie d'actions est nécessaire pour assurer leur mission, le CAF veut mettre l'accent sur la collaboration avec la mairie, les services techniques, les coutumiers, les groupements de femmes, les autres groupements PFNL, etc.

Le soutien à une gestion équitable et inclusive de la ressource

Les ressources s'amenuisent chaque jour sous l'effet du changement climatique, les feux de brousse, la coupe abusive du bois, etc., limitant ainsi l'accès des femmes au karité. Une nouvelle forme de compétition pour le karité a lieu au sein du ménage. Les hommes ramassent de plus en plus les noix dans leurs champs alors que cette activité était menée par les femmes. « Les hommes aussi ramassent le karité parce que pour eux, les femmes aujourd'hui ramassent le karité et vendent pour satisfaire leur propres besoins », (Cf. un homme adulte de Bougnounou). Cette compétition pour le karité est déloyale selon les femmes : « les champs appartiennent aux hommes et ils possèdent les moyens de transport (moto, taxi moto, charrettes). Ils peuvent parcourir ainsi de longues distances et ramasser en quantité dans les champs éloignés et dans les parcs », (Cf. une jeune femme de Bougnounou).

Il ressort des échanges que certaines femmes disposent de plus de moyens que d'autres. Certaines sont aidées par leurs enfants qui ont des motos, d'autres, parce qu'ils sont des migrants ne peuvent accéder facilement à la ressource, etc. L'accès des femmes au karité est ainsi non seulement limité, mais n'est pas équitable. Afin de rétablir une certaine équité et inclure les plus vulnérables, le CAF et ses membres pensent organiser les femmes en deux groupes rotatifs pour le ramassage des amandes du karité. Le passage de chaque groupe sera planifié dans la semaine. Par ailleurs, afin de faciliter l'accès aux marchés pour toutes, et de satisfaire aux exigences du marché, la commercialisation groupée des amandes sera soutenue.

La concertation et le dialogue

Il s'agira d'organiser des rencontres d'information et de concertation avec la communauté. Un dialogue sera engagé avec les communautés, les chefs de terre, les éleveurs, etc. afin de minimiser certaines pratiques néfastes (la coupe clandestine du karité, les feux de brousse dans les UAF et la récolte de fruits verts). Les bûcherons seront sensibilisés sur les techniques de coupe. La population et les membres du CAF seront sensibilisés sur les effets néfastes de la coupe du karité. Des rencontres seront organisées pour sensibiliser les groupements de productrices sur les techniques de récolte. Afin d'éviter la récolte des fruits verts, le canal des coutumes locales sera utilisé à travers la prise de mesures pour protéger le karité.

Les activités et sous-activités retenues pour être mises en œuvre sont détaillées dans le point suivant.

2.2.4 Les activités

- Reboisement des UAF
- Entretien renforcé des UAF
- Organisation du ramassage des noix de karité (les femmes en deux groupes rotatifs)
- Sensibilisation des membres du CAF et de la population
- Protection des parcs à karité
- Pratique de la Régénération naturelle assistée (RNA)
- Prise de mesures par les coutumiers pour la protection du karité
- Réalisation de haies vives autour des parcs

Sous activités

- Organisation de rencontres pour sensibiliser les groupements de productrices sur les techniques de récolte
- Enrichissement des UAF
- Suivi des plants
- Nettoyage des UAF
- Pratique de la taille sanitaire du karité
- Sensibilisation des bûcherons sur les techniques de coupe
- Récolte des semences par les GGF
- Sélection des espèces et semis directs
- Sensibilisation de la population sur les effets néfastes de la coupe du karité
- Organisation de rencontres d'information et de concertation avec la communauté
- Réalisation de brise-vents
- Protection par une clôture des jeunes pieds qui poussent

- Organisation d'une réunion avec les chefs de terre, les habitants et les éleveurs
- Plantation de grands arbres
- Réalisation de haies vives
- Planification du passage des groupes de collectrices par semaine
- Organisation de la commercialisation groupée des amandes.

2.3 La planification des activités

2.3.1 Le plan d'actions pour une gestion inclusive et équitable des parcs à karité

Le plan d'actions a été élaboré de façon participative lors d'un atelier de planification. En rappel, les actions avaient été identifiées en tenant compte de leur faisabilité en termes de ressources disponibles : ressources humaines et techniques, ressources matérielles, capacités à contrôler les facteurs externes, et à gérer les facteurs de risques.

Ce plan d'action a été validé lors d'un atelier par les acteurs qui ont contribué à son élaboration. Afin de leur permettre de faire d'éventuels amendements avant sa mise en œuvre. Les acteurs ont effectivement relu leur plan et apporté des compléments. Cette étape coïncide avec la fin du projet la Mondialisation en bref : Risques et opportunités pour les productrices de karité d'Afrique de l'Ouest, qui a facilité l'élaboration du plan. Néanmoins la mise en œuvre du plan a été discutée, et des précisions ont été apportées sur les rôles et responsabilités des acteurs.

2.3.2 La mise en œuvre du plan d'actions

Le plan d'actions est un outil essentiel pour la mise en œuvre de la stratégie. Il sera coordonné par la Direction technique du CAF de Bougnounou Nebielianayou qui mettra à profit les partenariats avec la commune et les élus, les services techniques de l'environnement, la Direction Provinciale de l'Enseignement primaire, les CVD, les coutumiers et les médias.

Le rôle des chefs d'unités des groupements féminins de karité, des moniteurs, ainsi que l'inclusion des femmes, des jeunes seront déterminants dans l'atteinte des objectifs. La concertation et la collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des parcs à karité en particulier, et en général du chantier seront des leviers importants.

Tableau 5 : Plan d'action participatif pour une gestion inclusive et équitable des parcs à karité/Bougnounou et Nébiélianayou

Objectifs	Activités	Sous-Activités	Période	Cible	Responsable	Avec qui	Où	Ressource	Observations
Augmenter la densité du karité dans les UAF	Reboisement des UAF	Enrichissement des UAF	Juin-Aout 2020	UAF	GGF	UGGF	UAF Bougnounou, Nébiélianayou	Services techniques de l'environnement	UAF
		Récolte des semences par les GGF	Mars-Avril 2021	UAF	Femmes des GGF	Producteurs	UAF Bougnounou Nébiélianayou	Femmes et GGF	néré, karité, detarium
		Sélection des espèces et Semis directs	Oct.-Nov 2020	UAF	Membres des GGF	UGGF	UAF Bougnounou, Nébiélianayou	Femmes, jeunes et GGF	
		Suivi des plants	Décembre 2020	GGF	Chef d'unité, animateur	Services forestier	UAF Bougnounou Nébiélianayou	GGF, services de l'environnement	
Contribuer à Pérenniser la ressource karité dans les CAF et les champs familiaux	Entretien renforcé des UAF	Nettoyage des UAF	Décembre 2020	GGF	Membre GGF	Chef d'unité	UAF Bougnounou, Nébiélianayou	Chef village, CVD,	
		Pratique de la taille sanitaire	Décembre 2020	GGF	Membre GGF	Membres GGF formé	UAF Bougnounou, Nébiélianayou	Conseils de gestion	Impliquer les agriculteurs
Minimiser la coupe clandestine du karité et les feux de brousse dans les UAF	Sensibilisation des membres du CAF et de la population	Sensibilisation des bûcherons sur les techniques de coupe	Décembre 2020	UAF	Membre GGF	GGF	Bougnounou, Nébiélianayou	Femmes	
		Sensibilisation de la population sur les effets néfastes de la coupe du karité	Janvier 2021	UAF	Membre GGF	Animateur	Bougnounou, Nébiélianayou	Chef village, CVD,	
		Organisation de rencontres d'information et de concertation avec la communauté	3 à 4 fois par an	UAF	GGF	DTCAF	Bougnounou	Animateurs	
		Organisation de rencontres pour sensibiliser les groupements de productrices sur les techniques de récolte	3 à 4 fois par an	Groupements des femmes	Femmes	GGF	Bougnounou, Nébiélianayou	UGGF	

Objectifs	Activités	Sous-Activités	Période	Cible	Responsable	Avec qui	Où	Ressource	Observations
Protéger le karité dans les UAF et dans les champs	Protection des parcs à karité	Réalisation de brise-vents	Juillet-Aout 2020	UAF	UAF	Membres GGF formés	UAF Bougnounou, Nébielianayou	Moniteurs, chefs d'unité	Acacia, eucalyptus
Renouveler et enrichir le peuplement des parcs à karité dans les UAF	Pratique de la Régénération naturelle assistée (RNA)	Protection par une clôture les jeunes pousses	Octobre-Novembre 2020	GGF, producteurs	GGF, productrices de karité	Les membres du CAF	UAF Bougnounou, Nébielianayou	Population	Protéger par une clôture les jeunes pieds qui poussent
Eviter la récolte des fruits verts	Prise de mesures par les coutumiers pour la protection du karité	Organisation d'une réunion avec les chefs de terre, les habitants et les éleveurs	Avril 2021	Chefs coutumiers, éleveurs, population	Toute la population	Chefs, CVD,	Bougnounou, Nébielianayou	Chefs, Mairie Conseils, forestiers,	
Augmenter la production du karité dans les parcs à karité et dans les UAF	Réalisation de haies vives autour des parcs	Plantation d'arbres	Juillet-Aout 2020	Femmes, Homme	Jeunes et Hommes	GGF	UAF Bougnounou Nébielianayou	Jeunes, Femmes	Mettre des haies vives autour des parcs pour limiter les effets des grands vents sur la floraison du karité
		Entretien des haies vives	Octobre-Novembre 2020	UGGF	Femmes	Services de l'environnement	UAF Bougnounou Nébielianayou	Services de l'environnement	
Organiser la gestion équitable et inclusive de la ressource karité	Organisation des femmes en deux groupes rotatifs pour le ramassage des amandes du karité	Planification du passage des groupes par semaine	Mai-Aout 2020	Groupements des femmes	Femmes	Femmes	Bougnounou, Nébielianayou	Femmes, Hommes et Jeunes	
		Organisation de la commercialisation groupée des amandes	Juillet-Mai 2020	Groupements des femmes	Femmes	Femmes	Bougnounou, Nébielianayou	Meuniers	

2.3.3 Le rôle et la responsabilité des acteurs

La mairie : son rôle est de faciliter la mise place au niveau local des cadres favorables à la conservation des ressources du CAF à travers le soutien aux autorités coutumières qui prendront des mesures pour la protection du karité.

Les responsables coutumiers : traditionnellement gardiens des coutumes par rapport à la conservation et à l'exploitation durable des ressources naturelles, les communautés leur assignent encore aujourd'hui un rôle très stratégique dans la protection du karité. Ils devront appuyer la mise en œuvre du plan en contribuant à la facilitation des processus de concertation et de dialogue pour une mise en œuvre.

Les services techniques : ils sont des acteurs d'appuis techniques. C'est ce rôle qui les lie le plus souvent au CAF. Ils seront chargés d'appuyer la mise en œuvre du plan au plan technique.

Les groupements de productrices de karité : les acteurs en appellent à leur leadership pour accompagner la mise en œuvre de ce plan. Les productrices sont les premières concernées par ce plan, leur forte adhésion est importante pour l'atteinte des objectifs du plan.

La synergie avec tous acteurs et d'autres acteurs non directs à travers une bonne collaboration permettra de faire face aux risques qui peuvent compromettre la mise en œuvre du plan d'actions.

2.3.4 Les risques et mesures d'atténuation

Certains risques peuvent compromettre la mise en œuvre du plan d'actions. Il s'agit de :

- La faible adhésion des groupements de femmes à la mise en œuvre du plan
- Le changement climatique
- La recrudescence des conflits liés à la compétition pour les ressources
- Le manque de ressources pour mettre en œuvre le plan

Afin de mitiger ces risques, le CAF en appelle à la responsabilisation individuelle et collective. La mise en place d'un dialogue qui s'appuie sur les leaders coutumiers, les services techniques, les groupements de productrices et la mairie.

Pour atténuer ou prévenir les risques liés au changement climatique, le CAF sous la supervision des GGF feront la promotion de l'application de bonnes pratiques (reboisement notamment, pare-feu, etc.).

Quant aux risques liés aux conflits qui peuvent entacher la cohésion sociale, les participants envisagent de renforcer les capacités des chefs, des femmes et des jeunes sur le suivi et le contrôle du chantier, et l'application de la réglementation. Aussi un accès équitable au karité basé sur une rotation des groupes de femmes pour la collecte des noix et la commercialisation groupée, permettra une gestion apaisée du karité. Le repeuplement des parcs et l'augmentation de la productivité améliorera la disponibilité des noix.

Les risques liés à la faible adhésion des productrices de karité seront atténués si les femmes sont impliquées dans les prises de décision en lien avec la gestion des parcs à karité et du chantier.

3 Conclusion et recommandations

Plusieurs acteurs interagissent au niveau du chantier. Le CAF de Bougnounou-Nébielianayou en est conscient et pense que la collaboration et la concertation permet de dépasser les divergences et de mettre chacun en face de ces responsabilités. Pour le CAF et ses membres, l'adoption de pratiques responsables est à la faveur des futures générations.

La gouvernance des CAF à travers une gestion participative, durable et inclusive du CAF et de ses ressources constitue un défi majeur pour les acteurs. Une plus grande synergie d'actions entre le CAF et ses partenaires est indispensable pour une gestion durable du CAF et des parcs à karité. La synergie entre l'Etat et les CAF devrait être opérationnelle au-delà des aspects de formations techniques. Elle doit se manifester au niveau même de la politique de gestion, de la vision, des stratégies et des outils de gestion des CAF.

L'inclusion des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan est essentielle. Cela donnera une cohérence aux actions et garantira mieux le respect des règles de gestion pour tous et le succès de la mise en œuvre du plan.

Les recommandations faites par les communautés se résument à :

1. Il faut amener les agrobusiness men à respecter les cahiers des charges lors des défrichements (le nombre de 30 pieds à l'hectare doit être respecté)
2. Commanditer obligatoirement une étude d'impact environnemental
3. Les participants recommandent qu'une suite soit donnée au plan d'actions par le projet
4. Des projets sur le karité au profit des femmes et des jeunes doivent être trouvés afin de permettre à ces couches d'améliorer leurs revenus

L'exploitation des produits forestiers non ligneux dont le karité (*Vitellaria paradoxa*) compte parmi les stratégies de résilience des populations rurales burkinabè. Le beurre de karité, un produit fortement associé aux femmes rurales, qui collectent et transforment les amandes de karité en beurre végétal, est aujourd'hui un produit à haute valeur ajoutée. Cependant, une très forte pression s'exerce sur la ressource, entraînant ainsi sa dégradation et affectant les moyens de subsistance de nombreux ménages.

La présente recherche vise à identifier et à évaluer les principaux facteurs qui contribuent au maintien et à l'amélioration de la gestion de l'espèce dans les parcs agroforestiers des provinces de la Sissili et du Ziro, incluant le Chantier d'aménagement forestier (CAF) de Bougnounou-Nébiélianayou. Elle vise à comprendre l'évolution des parcs à karité et les facteurs qui influencent l'utilisation des terres et les décisions prises par les communautés par rapport à la gestion de la ressource arborée. Il s'agit d'accompagner les communautés dans un processus de réflexion collective qui puisse résulter en une gestion plus équitable de leurs ressources naturelles et particulièrement du karité.

Développé de façon participative et inclusive, le plan d'actions qui en résulte comporte des suggestions institutionnelles, techniques, politiques, économiques et sociales pour améliorer la gestion des arbres à karité dans les forêts gérées par les communautés. Il permet aux acteurs impliqués dans la gestion des parcs à karité de planifier des activités et de préciser les rôles et responsabilités pour l'ensemble des parties prenantes, assortis des périodes de mise en œuvre.

cifor.org | forestsnews.cifor.org



PROGRAMME DE
RECHERCHE SUR
les Forêts, les Arbres et
l'Agroforesterie

Le Programme de Recherche du CGIAR sur les Forêts, les Arbres et l'Agroforesterie (FTA) constitue le plus important programme global de recherche pour le développement visant à amplifier la contribution des forêts, des arbres et de l'agroforesterie au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la lutte contre le changement climatique. Le CIFOR dirige le FTA en partenariat avec l'ICRAF, l'Alliance Bioversity International-CIAT, le CATIE, le CIRAD, l'INBAR et TBI.

Les travaux du programme FTA sont soutenus par le Fonds fiduciaire du CGIAR : cgiar.org/funders



IDRC · CRDI

International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international



Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Le CIFOR contribue au bien-être humain, à l'équité et à l'intégrité de l'environnement en réalisant des travaux de recherche novateurs, en renforçant les capacités de ses partenaires et en nouant le dialogue avec tous les acteurs afin d'éclairer les politiques publiques et les pratiques qui touchent les forêts et les populations. Le CIFOR est un centre de recherche du CGIAR et dirige le Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA). Le siège du CIFOR est à Bogor, Indonésie, avec des bureaux à Nairobi, Kenya ; Yaoundé, Cameroun ; Lima, Pérou et Bonn, Allemagne.

